

Montréal, le 1<sup>er</sup> mars 2009



## **Aux techniciennes et techniciens en hygiène du travail**

### **Dossier « agent de prévention spécialisé en hygiène du travail »**

Bonjour à toutes et tous,

Voici les dernières informations concernant le suivi de notre demande de création du titre d'emploi d'**agent de prévention spécialisé en hygiène du travail**, en remplacement du titre d'emploi actuel.

Rappelons que l'été dernier, nous avons déposé une demande formelle de création du nouveau titre d'emploi auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), conformément aux dispositions prévues au décret gouvernemental de décembre 2005.

Le dossier suivait son cours jusqu'à ce qu'en octobre dernier, l'APTS porte ses griefs en arbitrage, ce qui a eu pour effet de « geler » temporairement les travaux du MSSS sur la création du nouveau titre d'emploi.

En janvier, nous avons contacté l'APTS pour discuter de la meilleure stratégie à suivre afin de régler la situation à la satisfaction des travailleurs concernés et d'évaluer la possibilité de suspendre le processus d'arbitrage en cours pour laisser une chance aux démarches enclenchées avec le MSSS. La représentante de l'APTS nous a alors indiqué qu'elle préférerait poursuivre l'arbitrage. Nous respectons cette décision qui leur appartient de plein droit. L'arbitrage a débuté à l'automne et semble vouloir se poursuivre pendant quelques mois encore.

Constatant l'impasse, nous avons à nouveau interpellé la personne responsable du dossier de la création des titres d'emplois au MSSS afin de discuter de la situation. Elle nous a informés que, compte tenu du contexte actuel, le ministère évaluait sérieusement la possibilité de statuer sur la demande de création du titre d'emploi, et ce, même si l'arbitrage en cours n'était pas terminé! Elle nous a d'ailleurs réaffirmé que le dossier des techniciennes et techniciens en hygiène du travail était l'un de ses trois dossiers prioritaires et qu'elle souhaitait le régler avant la prochaine ronde de négociation.

Nous sommes donc en attente de nouveaux développements. Nous vous informerons de l'évolution du dossier dès que possible. Soyez assurés de notre détermination à trouver une solution satisfaisante dans les plus brefs délais.

LAURIER GOULET

Vice-président, responsable des techniciennes, techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux

[vp.cat4@fsss.qc.ca](mailto:vp.cat4@fsss.qc.ca)

1601, avenue Delorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5